



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-135 / 5-3-5

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 12 novembre 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 19 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, A. BELLEVILLE, J-L. BOISSARD, M. CHASSON, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. HUET, N. JULLIARD, A. LE BOURDONNEC, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, S. VALENTIN, J. VIAL.

Représentés : H. BARADEL, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. GRANDCAMP, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, B. SEVEN, N. VUILLERMOZ-BIRON, A. VIRIEUX.

Le secrétaire de séance désigné est Bruno SARRAT.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL / COMMISSIONS : REPRESENTATIONS DE LA VILLE DE VOIRON AUX COMMISSIONS DE LA CAPV

Rapporteur : Julien POLAT

EXPOSE : Suite au Conseil Communautaire du 29 septembre 2020 et au vote de la délibération relative à la composition des commissions communautaires, il revient à la Ville de Voiron de désigner au sein du Conseil Municipal, les représentants de la commune dans les différentes commissions communautaires ci-dessous :

- Commission transition écologique,
- Commission solidarités, cohésion sociale, territoriale et culturelle,
- Commission Economie et développement des activités non délocalisables

Il convient de désigner un maximum de six représentants titulaires dont au moins deux membres du Conseil Communautaire et six suppléants, pour chaque commission).

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Finances, Administration Générale, Commerce et Sécurité du 09 novembre 2020,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De procéder à la désignation des membres du Conseil Municipal siégeant à ces commissions, comme suit :

... / ...

- **Commission Transition écologique** : 6 titulaires 6 suppléants dont 5 pour la majorité et 1 pour l'opposition

Titulaires	Suppléants
• Nicolas VUILLERMOZ-BIRON	Armelle Le BOURDONNEC (Adjointe)
• Bruno SARRAT	Héloïse BARADEL
• Pierre BONNARDON	Bernard GRANDCAMP
• Lydia RUELLO MOGORE	Franck DUFFOUR
• Anthony MOREAU	Martine CHASSON
• Mélodie MISTRE	Jean-Luc BOISSARD

- **Commission Solidarités, cohésion sociale, territoriale et culturelle** : 6 titulaires 6 suppléants dont 5 pour la majorité et 1 pour l'opposition

Titulaires	Suppléants
• Martine CHASSON	Alyne MOTTE (Ajointe)
• Farida BRABRI	Anthony MOREAU (Adjoint)
• Filippa BEVILACQUA	Chokri BADREDDINE (Adjoint)
• Armelle Le BOURDONNEC	Michel GUICHERD
• André GAL	Elodie LIVERNAIS
• Anne FAVIER	Benjamin HUET

Alyne MOTTE et Anthony MOREAU au titre de leur Vice-Présidence

- **Commission Economie et développement des activités non délocalisables** : 6 titulaires 6 suppléants dont 5 pour la majorité et 1 pour l'opposition

Titulaires	Suppléants
• Franck DUFFOUR	Anthony MOREAU (Adjoint)
• Héloïse BARADEL	Lydia RUELLO MOGORE (Adjointe)
• André GAL	Bruno GATTAZ
• Martine CHASSON	Basak SEVEN
• Bernard GRANDCAMP	Nicolas VUILLERMOZ-BIRON
• Johanne VIAL	Arnaud BELLEVILLE

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** à l'**UNANIMITE (35 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,


Julien POLAT

